

## Circuits courts alimentaires : introduction au concept et proposition de grille d'analyse

### 1. Introduction

Les circuits courts et de façon plus générale les relations directes producteurs-consommateurs redeviennent des sujets d'actualité avec deux grands types d'enjeux qu'il convient de distinguer.

1. Dans les PVD les CC fournissent 1/4 à 1/3 de l'alimentation totale des villes en pays du Sud (Padilla, 2004). L'importance de l'agriculture urbaine et périurbaine est fondamentale pour de nombreuses agglomérations, *e.g.* 85 % de la consommation à Antananarivo (Madagascar) (Aubry et al, 2008, 2010)
2. Dans les pays de l'OCDE les crises alimentaires successives ont conduit à une remise en cause des systèmes alimentaires globaux (Morgan et al., 2006). Cette remise en cause se traduit concrètement par des appels à renouer les relations entre producteurs agricoles et consommateurs, tant de la part des premiers que des seconds.

La fonction alimentaire des CC dans les pays industrialisés n'est pas nouvelle. C'est une fonction traditionnelle quoique jamais totale occupée par les ceintures maraîchère et laitière des villes qui s'est mis à décliner une première fois à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'essor du train puis au XX<sup>ème</sup> avec le développement des transports frigorifiques. Dans l'après-guerre se développe une internationalisation des marchés de commodités agricoles et de produits alimentaires organisée à partir de grande plate-forme logistiques (*e.g.* création de Rungis en 1969). Ces nouvelles organisations de filière créent une disjonction entre producteurs et consommateurs. Le paroxysme de la disjonction alimentaire est atteint à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle avec d'énormes distances parcourues par les denrées (*e.g.* de région d'origine à Central Iowa : parcours moyen d'une salade de 1 494 miles - Pirog, 2003).

La réactivation de la relation producteur/consommateur du début du XXI<sup>ème</sup> vient de la remise en cause par des consommateurs du «globalized agri-food system» (Morgan et al, 2006 ; Marsden, 2009, 2004) et d'un besoin de re-territorialisation de l'agriculture (Murdoch et al, 2000 ; Watts et al, 2005). Cela conduit à l'essor médiatique et économique de systèmes d'agriculture qualifiées d'alternatives. Ces *alternatives food systems* comprennent des systèmes d'exploitation s'inscrivant dans une logique de transition agroécologie et/ou dans schémas de distribution privilégiant une relation directe entre l'agriculteur et le consommateur (Deverre & Lamine, 2009).

---

### Circuits courts : définition et concepts

L'une des grilles d'entrée de l'analyse des CC la plus pertinente est celle de l'Economie des Proximités. Celle-ci distingue deux formes de proximités susceptibles d'impacter les activités économiques en les améliorant ou en les dégradant, une proximité géographique et une proximité organisationnelle.

- La proximité géographique renvoie à une distance spatiale. Cette distance peut être caractérisée par une distance métrique ou un temps d'accès et de mise en relation.
- La proximité organisationnelle renvoie à une capacité d'échange entre des agents. Cette capacité repose sur le partage de normes et de réflexes communs ou plus simplement des habitudes d'interactions.

*« A short supply chain is a commercial chain where the number of intermediaries between consumers and producers is low AND/OR where geographical distance between both is small » (Parker, 2005)*

La proximité organisationnelle est la plus communément retenue pour qualifier le circuit court alimentaire. C'est d'ailleurs le critère qui a été adopté par le Groupe de Travail Circuits-courts du Ministère de l'Agriculture :

*« Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire » (MAAP, avril 2009).*

La nécessité de proximité géographique est débattue et il faut relever que dans cette acception du CC par le MAAP, la distance P-C n'est pas nécessairement « courte ». Elle comprend les Ventes Par Correspondance, les ventes par internet et des ventes par un intermédiaire qui peut être distant du producteur.

Il y a néanmoins une prise en compte de l'importance de la distance physique entre le site de production et celui de consommation, à la fois du côté de mouvements post-consuméristes, les localistes, et du côté de l'administration qui dote la réglementation d'un décret spécifiant ce que sont les circuits courts de proximité (vente en deçà de 80 km du lieu de production) décret 2002.

Le court n'est pas un système de production agricole figé. Ce sont des circuits et des processus de production et de transformation très différents les uns des autres. Différentes typologies ont été proposées pour caractériser les exploitations en circuits courts, mais une représentation canonique de celles-ci est difficile à établir compte tenu de l'extrême variabilité des circuits et des fonctions qu'elles assument. Elles combinent très fréquemment différentes formes de vente et de types de produits, transformés ou non. Les modes de commercialisation peuvent être des formes ancestrales comme la vente à la ferme ou sur les marchés, ou des formes plus innovantes telles les systèmes variés de vente en paniers, par Internet, d'approvisionnement en direct de restaurateurs, de la grande distribution, les cueillettes, etc. Cette diversité implique non seulement une grande hétérogénéité structurelle, mais aussi une variété de compétences et de technologies à intégrer en

même temps que les fonctions. La transformation de viande de porc en salaisons fermières nécessite des savoirs et des outils radicalement différents de la vente au détail, sur les marchés ou à la ferme et de celles relatives à l'élevage des animaux.

Les activités de l'exploitation en circuits court peuvent être scindées en trois types d'ateliers, de production agricole, de préparation/transformation des denrées brutes et de commercialisation. Leur complémentarité fonde leur performance. Dans l'exploitation en circuits courts une constante informationnelle et décisionnelle permet de lier les étapes successives mises en œuvre. Ce lien que permet la continuité du cycle de production à l'intérieur d'une même unité de production facilite la traçabilité des pratiques successives qui aboutissent au produit final. Cela peut être un facteur de maîtrise de la qualité extrêmement intéressant, même si ce n'est pas le seul et que cela n'est pas systématique. Plus concrètement et c'est une problématique majeure des recherches que nous conduisons ces activités successives se surajoutent, et conduisent à une accumulation de temps de travaux difficile à assumer au-delà d'un seuil, dont la plupart des travaux de recherche sur les CC montre qu'il est vite atteint. Les besoins en savoirs et en emplois différents sont l'une des principales caractéristiques des exploitations en circuits courts et sont un de leurs atouts majeurs. Ce sont dans le même temps le principal frein à leur développement.

L'organisation des cycles de production, l'adaptation des pratiques agronomiques, des technologies de la transformation, les besoins qualitatifs et quantitatifs en travail demandent une analyse des modalités de gestion mais ont été très peu accompagnés par les organes du développement agricole, peut être faute de recherches en amont, et plus certainement par manque d'intérêt du syndicalisme co-gestionnaire de l'agriculture française pour les singularités des circuits courts. Les pratiques des agriculteurs en CC recèlent une grande richesse et pourtant on observe qu'il y a eu assez peu d'analyse des pratiques agronomiques en Europe comme sur les autres continents.

## 2. Les CC en France aujourd'hui, éléments de cadrage

En 2010 les CC en France sont très minoritaires mais significatifs :

- i. Du côté de la demande : 70,76% de consommateurs interrogés se déclarent acheteurs occasionnels ou réguliers de produits fermiers, avec de fortes variations régionales – de 63,3% en IdF→ à 79,6% en Rhône-Alpes (CASDAR Produits fermiers 2007). Si ces résultats obtenus par une méthode d'évaluation contingente ne reflètent pas la réalité des modes d'approvisionnement des consommateurs français, ils expriment une certaine sensibilité des consommateurs à l'offre issue de l'exploitation agricole.
- ii. Du côté de l'offre, 90 500 EA (18%) commercialisent tout ou partie de leur production en vente directe (VD) ou via un intermédiaire (SSP - RA 2010). Cette proportion d'exploitations agricoles en VD ne croit pas nécessairement, elle aurait même plutôt décru depuis les années 70. Il y a en revanche une part de l'agriculture très significative qui s'inscrit dans une logique en CC.

	<i>RGA 1988</i>	<i>RA 2000</i>	<i>RA 2010</i>
Nombre d'exploitations en VD	275 469	120 294	90 500
Part des exploitations en VD	27,10%	15,40%	18,00%

Source : SSP – Recensements Agricoles 1988, 2000, 2010

Au total 107.000 exploitants agricoles privilégient une relation directe avec le consommateur selon les chiffres du recensement, soit 21 % des exploitants. i. La proportion la plus élevée de CC concerne les producteurs maraichers (~ 50%). A relever que les producteurs de légumes en CC sont tout autant des maraichers spécialisés que des exploitants à dominante grandes cultures ou en polyculture-élevage. li. Le même phénomène existe chez les producteurs de fruits. La moitié des vendeurs en CC est composée d'arboriculteurs spécialisés. lii. Les données statistiques produites semblent confirmer que les produits animaux sont plus contraignants ce qui se traduit par des éleveurs moins adeptes des CC. iv. A l'inverse les producteurs de vin qui n'ont pas les mêmes contraintes sanitaires et de conservation sont près de 20.000 viticulteurs à commercialiser directement leurs produits.

Quelques traits de caractère : Les exploitations en circuits courts possèdent des surfaces plus petites. Les chefs d'exploitation sont en plus jeunes et ont davantage recours à la certification AB.

---

A relever que deux tiers des exploitants franciliens produisant des fruits et/ou des légumes les vendent en circuits courts.

### **3. Une lecture des circuits courts au travers de la grille d'analyse de l'économie régionale**

Les chercheurs de l'équipe Agriculture de Proximité de l'Unité Mixte de recherche Sad-Apt INRA/AgroParisTech soumettent les transformations de l'agriculture à une grille d'analyse qui comporte trois dimensions. Cette grille tirée des avancées de l'économie régionale lors de ces deux dernières décennies est partagée par des agronomes (Christine Aubry, Awa Ba), des géographes (Xavier Guiomar), des économistes (Leïla-Yasmina Kebir, JB Traversac). Si les chercheurs de cette équipe ne couvrent pas la totalité du sujet CC et ne l'épuisent pas, leurs recherches englobent une fraction importante des questions vives liées à ces formes contemporaines d'agriculture et d'alimentation. L'une des particularités de l'équipe est de lier étroitement les questions (bio)techniques, les questions d'espace et les questions institutionnelles dans les différentes analyses menées.

Les trois entrées qui séquentent la grille d'analyse de l'économie régionale sont :

- i. la dimension technique : les problématiques liées à la création de ressources et la gestion concrète des innovations de procédés ont des résonances sur l'organisation du travail, avec des impacts lourds dans ces systèmes complexes sur la pérennité des systèmes d'EA et le bien-être des producteurs, et des conséquences en termes d'économie de la production, mesures de la performance
- ii. la dimension territoriale : les modalités d'inscription spatiale de ces systèmes jouent à la fois sur leur propre capacité de développement et sur les recompositions des espaces qui les accueillent
- iii. la dimension institutionnelle : l'originalité des CC procède de la relation directe marchande et non marchande de systèmes d'EA avec le consommateur.

#### *4.a. Les dimensions techniques des CC : interrogations autour de la création et de la gestion de ressources agronomiques et « tertiaires »*

**Une filière alimentaire intégrée et segmentée en 3 types d'ateliers :**

**at. production ↔ at. transformation ↔ at. commercialisation**

Les rétroactions de la relation producteur/consommateur sur le fonctionnement technique impliquent de profondes modifications de l'organisation des EA. Sur un plan technique elles infèrent des changements de pratiques ou une intégration de techniques à la fois pour élever l'offre de services et pour répondre à des contraintes logistiques nouvelles. L'intégration de fonctions commerciales de type vente directe implique un changement d'échelle des volumes d'offre au client de l'EA. Ce changement d'échelle conduit à un étalement et une diversification de l'offre. En maraichage l'étalement de l'offre de légumes frais conduit à une augmentation considérable des mises en culture. La démultiplication des planches de légumes complexifie l'organisation du travail.

La complexification du travail est une préoccupation majeure de la gestion de l'EA en CC compte tenu de la forte augmentation des types de tâches qui résultent :

- De la multiplication du nombre d'ateliers, culture, gestion du point de vente, logistique de distribution des produits
- De la modification de pratiques agronomiques
- De l'introduction d'instruments destinés à agir sur la perception des produits par les consommateurs

Les fonctions qui s'introduisent dans l'EA s'accompagnent de nouvelles ressources et d'innovations fortes. Selon que l'on s'intéresse aux objets, ou aux compétences qui les activent ce seront des innovations technologiques, nouveaux outils, et des innovations de procédés, génériques ou propres au schéma d'organisation de l'EA, des savoir-faire spécifiques (type gestion du point de vente pour les fonctions de service commercial par exemple).

#### *4.b. L'inscription territoriale des CC dans des espaces peri-urbains et ruraux en recomposition*

Des logiques spatiales & temporelles à différentes échelles dirigent le développement des CC. Fréquemment à contre-courant des logiques de spécialisation régionale de l'agriculture et des industries agroalimentaires, les CC obéissent à des logiques de développement dans l'espace qui possèdent plusieurs caractères spécifiques. Un certain nombre d'auteurs postule que leur participation à la reconstruction des espaces ruraux et périurbains diffère de celle des agricultures spécialisées. Nous faisons l'hypothèse que leur participation à la construction de ces deux catégories d'espaces relève de deux ordres.

- Premièrement la participation des CC à l'offre alimentaire locale autorise un renouvellement de cette offre. Elle entraîne en suivant des changements qui peuvent être assez radicaux les trajectoires de développements des EA et l'opportunité de développer certaines pratiques. Dans les espaces périurbains les sujets de la résilience et de la recomposition des ceintures maraîchères passent au premier plan. La très forte demande en fruits et légumes frais permet un développement aisé d'une relation commerciale. Néanmoins ce développement est endigué par des difficultés d'allocation foncière aux projets d'installation. Le coût d'opportunité du foncier agricole périurbain rend très compliqué les opérations de transmission.
- Deuxièmement les CC participent d'autres phénomènes sociaux que la seule contribution à une offre alimentaire. Ce sont les récepteurs d'une demande d'une autre nature que l'offre alimentaire. Ils participent d'une reformulation de la présence de l'agriculture et d'espaces naturels dans un territoire.

A ce titre ils sont appelés par des organes politiques, collectivités locales et organismes consulaires, à figurer comme les emblèmes de la production agricole d'un territoire. Le cas de figure le plus fréquent est celui d'espaces dotés des caractères d'une forte urbanisation, ou un certain nombre d'acteurs, élus locaux ou associations, appelle à une participation

accrue de l'agriculture à la production d'externalités positives et à la réduction de ses externalités négatives.

L'intégration des CC dans des projets de revitalisation d'espaces ruraux ou périurbains, les inscrits pleinement en tant qu'objets de la gouvernance territoriale. Ils modifient donc profondément l'importance de l'agriculture dans la programmation d'aménagement de ces espaces. Ils viennent alors en contre-point de la perte d'influence de l'agriculture dans des espaces où l'amaigrissement économique et démographique de l'agriculture lui fait perdre de son influence politique.

#### *4.c. Les changements de formes organisationnelles aux plans bilatéraux et collectifs*

Les CC ont des impacts sur la réorganisation des filières et l'émergence de nouvelles formes de relations contractuelles sur lesquelles l'équipe Proximités a engagé des recherches.

- i. La structuration des filières locales pour l'approvisionnement de la restauration collective
- ii. La logistique des paniers de F & L
- iii. L'approvisionnement direct de la GD dans le bassin parisien

Les travaux conduits montrent qu'il y a des modifications des relations contractuelles entre offreurs et consommateurs qui peuvent être assez radicales. Elles vont même jusqu'à réinterroger les fonctions marchandes de l'agriculture dans le cas des jardins partagés, ou plus simplement de revisiter les modalités d'investissement et de rétribution des producteurs dans le cas des paniers de F&L.

Pour aller plus loin :

